Gmail **Munich Upe <upemunich1@gmail.com>**

TR : Admission-PostBac : Suivi des élèves

1 message

Proviseuradjoint Munich Ljr <proviseuradjoint.munich.ljr@aefe.fr> 7 mars 2017 à 13:03
À : "upemunich1@gmail.com" <upemunich1@gmail.com>, "APELM-ASSO@web.de" <APELM-ASSO@web.de>

Mesdames, messieurs,

Je vos communique un message destiné aux professeurs principaux de première et terminale mais qui me semble susceptible d'intéresser également les parents d'élèves de Terminale et Première.

Je reste bien entendu à votre disposition pour toute question à ce sujet.

Salutations sincères

Laurent Strupler

Proviseur adjoint

Lycée Français Jean Renoir

Munich, Allemagne

Postfach 701160 / D-81311 München

Berlepschstrasse 3 / D-81373 München

ALLEMAGNE

Tél.: 49 (0) 89 721 00 70

Fax: 49 (0) 89 721 00 730

proviseuradjoint.munich.ljr@aefe.fr

www.lycee-jean-renoir.de

De : automatique@admission-postbac.fr [automatique@admission-postbac.fr]
Envoyé : lundi 6 mars 2017 14:52
À : proviseuradjoint@lycee-jean-renoir.de
Objet : Admission-PostBac : Suivi des élèves

M. STRUPLER Laurent
1090012W - Lycée Jean Renoir - Munich

Le message ci-dessous est adressé ce jour par e-mail aux professeurs principaux qui ont fourni une adresse électronique. Merci de faire en sorte que tous les professeurs principaux de votre établissement aient connaissance de ce message et assurent un suivi des dossiers APB des élèves de leur classe. Les associations de parents d'élèves signalent un suivi très inégal d'un établissement à l'autre.

>>

Chaque année, plusieurs milliers d'élèves de Terminale se rendent compte après le 20 mars

qu'ils n'ont pas fait leur dossier APB ou qu'ils n'ont pas sélectionné l'ensemble des voeux de poursuite d'étude qu'ils envisageaient. Au 6 mars 2017, 61% seulement des élèves de terminale ont commencé à formuler des candidatures sur APB. Aucune dérogation n'est accordée pour ajouter de nouvelles candidatures après le 20 mars 18 heures. Les élèves doivent également « confirmer » leurs candidatures avant le 2 avril pour que celles-ci soient prises en compte.

Il reste donc moins de deux semaines pour éviter la surcharge des serveurs APB et les erreurs liées au stress de dernière minute. C'est pourquoi, dans l'intérêt des élèves, nous demandons aux équipes de direction et aux professeurs principaux de vérifier dès maintenant l'avancement des dossiers de leurs élèves.

Il s'agit de s'assurer que les élèves ont terminé leur dossier « administratif » sur APB et qu'ils ont formulé un nombre raisonnable de candidatures cohérentes avec leur projet professionnel, leurs capacités et leurs chances de réussite.
Les élèves doivent formuler des voeux ambitieux, mais aussi des voeux sur des formations largement accessibles afin de ne pas se retrouver sans proposition. L'obligation pour les bacheliers généraux de formuler une licence avec pastille verte répond à cet objectif. Par ailleurs, il faut réduire l'auto-censure de certains élèves afin de les encourager à formuler des voeux au-delà, parfois, de leur projet de poursuite d'études initial, tout en tenant compte de leurs appétences et de leurs capacités.

Nous rappelons que les classes de STS sont un débouché naturel pour les élèves des terminales professionnelles désirant poursuivre des études dans l'enseignement supérieur, de même que les DUT et les CPGE technologiques pour les élèves des terminales technologiques. La mise en oeuvre de l'article L. 612-3 du code de l'éducation dispose que le recteur d'académie fixe des pourcentages minimaux d'accueil des bacheliers professionnels en STS et des bacheliers technologiques en DUT.

Pour vous aider dans ce suivi, vous disposez de la rubrique « Suivi des voeux » de l'onglet « Elèves » sur le site de gestion. Voir guide M pour plus d'informations.

Avec nos remerciements,
Les équipes de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre d'APB

<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<